

# LE BADMINTON CLUB VILLERS A.S.B.L.

Vous invite à son Tournoi National

**D - C2 - C1 - B2 - B1-A**

**TOURNOI QUALIFICATIF B1 et PARTICIPANT AU  
CIRCUIT PROMAX B1**

**DES 18 et 19 SEPTEMBRE 2010**

- **DISCIPLINES:** B2-B1-A (SALLE 1)      D-C2-C1 (SALLE 2)  
➔ **Attention: PAS de C1 en B2 ( 2 salles différentes !!! )  
( sauf si tout en B2 )**
- **DATE :** Samedi 18 septembre 2010  
Dimanche 19 septembre 2010
- **LIEUX :** ➔ Salle 1 : Hall Emile Collignon ( Rue de Waremmes à Villers -le-Bouillet)  
Tél durant le tournoi : 0497/ 82 09 39 ( Luc Binet)  
  
➔ Salle 2 : Hall Robert Collignon ( Chée de Tongres à Amay)  
Tél durant le tournoi : 0495/698 699 ( Nathalie Bruyninckx)
- **INSCRIPTIONS ACCEPTÉES A PARTIR DU 20/06/10 :**
  - à renvoyer à **Luc Binet**  
190 Chée F.Terwagne à 4540 Amay  
☎: 085/31.73.10  
✉: [luc.binet@skynet.be](mailto:luc.binet@skynet.be)
  - Inscriptions en ligne : à partir du 21/06/10 sur le site [competitions.be](http://competitions.be)
  - 5 € / 1 discipline  
9 € / 2 disciplines  
12 € / 3 disciplines ( payable dans la salle )
- **CLOTURE DES INSCRIPTIONS :** le 28 août 2010
- **TIRAGE AU SORT :** le mercredi 8 septembre 2010 à 20h00(Chez Luc Binet )
- **Les HORAIRES** seront envoyés au secrétaire et seront disponibles sur notre blog :
  - [badmintonvillers.skynetblogs.be](http://badmintonvillers.skynetblogs.be)

## ➤ JUGE ARBITRE :

Marc TALBOT ( salle 1 )

*M. Balb.*

Françoise ZYCH ( salle 2 )

## ➤ RESPONSABLE ANTI DOPAGE :

Les joueurs qui prennent des médicaments doivent fournir un AUT ( voir site LFBB ) à la Commission Médicale de la LFBB

Les joueurs qui prennent des médicaments doivent fournir au JA ou au responsable anti Dopage, une attestation médicale sous enveloppe avant le début du tournoi. Ils sont tenus de la récupérer à la fin du tournoi.

## ➤ RESTAURATION : petite restauration prévue dans les 2 salles.

## ➤ PRESENCE DE NOTRE SPONSOR OFFICIEL « DREAM SPORT » DANS LA SALLE de Villers - le -Bouillet

## ➤ ABSENCE AU TOURNOI : prévenir le secrétaire du tournoi et envoyer un justificatif valable auprès de J. Van Houdt

## REGLEMENT DU TOURNOI

- 1°) Le tournoi se déroulera suivant le règlement de la F.B.B.
- 2°) Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi, sans être en contradiction avec les règlements.
- 3°) Vu le temps imparti à l'organisation du tournoi et au vu du nombre de terrains disponibles, le nombre d'inscriptions est limité. Celles-ci seront enregistrées dans l'ordre de leur arrivée au secrétariat du tournoi.
- 4°) Volants : Catégories D et C2 ➔ volants plastic : yonex 300 jaune  
Catégories C1 - B2 - B1 - A ➔ volants Victor QUEEN  
En vente dans la salle
- 5°) Les joueurs qui s'inscrivent devront s'acquitter du droit d'inscription.(suivant art 112)
- 6°) Dans le cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant, on jouera en poule, ou la discipline sera annulée ou couplée à une série supérieure.
- 7°) Une tenue règlementaire est exigée ( C 117 et C118).
- 8°) Les inscriptions en double ne seront prises en compte que si les joueurs s'inscrivent séparément. Toutes inscriptions non conforme se verra refusée avec avis au joueur.
- 9°) Le coaching étant autorisé, les joueurs doivent désigner un coach au début de chaque partie à l'équipe adverse et à l'arbitre (s'ily en a un).
- 7°) Les joueurs doivent être présents dans la salle ½ heure le début de leur premier match et ne peuvent quitter la salle sans l'accord du JA.
- 8°) Nous rappelons que, dans la salle, il est strictement interdit de manger et que l'eau en bouteille plastique est la seule boisson autorisée.
- 9°) Chaussures à semelles non marquantes et ne venant pas de l'extérieur